



Convergence tarifaire dans le secteur médico-social : il ne faut pas déshumaniser la prise en charge des personnes âgées

L'objectif de convergence tarifaire appliqué au secteur médico-social ne va-t-il pas porter atteinte à la qualité et à l'humanité de notre système de prise en charge des personnes âgées ?

h

La campagne budgétaire 2011 confirme le principe de la convergence tarifaire pour les Etablissements d'hébergement de personnes âgées dépendantes (EHPAD) et instaure ce

même principe pour les unités de soins de longue durée (USLD). En vertu d'une logique d'équité entre établissement
, l'objectif affiché est ainsi de mieux répartir les dotations versées par l'assurance maladie.

S

Or, pour 57 EHPAD d'Ile-de-France, l'application de la convergence tarifaire entraîne par exemple entre 2010 et 2015 la suppression de 750 ETP de postes d'aide soignantes.

Pour Frédéric Valletoux, Président de la Fédération hospitalière d'Ile-de-France :

« Ces réductions drastiques de personnels ont un impact néfaste sur les conditions de travail des professionnels de santé et sur la prise en charge des patients et des résidents. Soigner, ce n'est pas seulement accomplir un acte technique, c'est aussi accompagner humainement le résident
. Dans un EHPAD, entre une toilette faite à la va-vite et une toilette où l'aide soignante peut prendre en compte l'état du résident

,
l'accompagner, l'écouter, lui expliquer les gestes qu'elle va accomplir
, il y a une grande différence.

Dans un contexte de crise des finances publiques, la volonté de mieux répartir les crédits entre les établissements est louable. Le problème est que tel qu'elle est appliquée aujourd'hui, la convergence tarifaire correspond à un nivellement par le bas de la qualité des soins. On supprime des ressources aux établissements

s
qui fonctionnent bien pour les aligner sur les autres, sans vraiment
considérer
la qualité de l'offre de soins comme
un
critère prioritaire. Or

,
les établissements les plus «
économes
» ne sont pas
nécessairement ceux où
le résident
reçoit le meilleur traitement ou le
meilleur accompagnement

.
»

FHF : Il ne faut pas déshumaniser la prise en charge des personnes âgées

Écrit par FHF Ile-de-France

Mardi, 21 Juin 2011 19:48 - Mis à jour Mardi, 21 Juin 2011 19:55

La FHF Ile-de-France demande donc à ce que des critères qualitatifs, accompagnés de taux d'encadrement adaptés ,
soient définis en concertation avec les professionnels
et soient intégrés comme indicateurs prioritaires

·
Nous demandons également que toutes les conséquences de l'application de la convergence tarifaire soient bien mesurées , pour
ne pas laisser
les responsables des EHPAD et des USLD assumer
seuls
une dégradation annoncée de la qualité des soins et de la prise en charge.

Frédéric Valletoux

Maire de Fontainebleau, conseiller régional d'Ile-de-France

Président de la FHF Ile-de-France